

États détaillant la fabrication des monnaies au 30 pluviôse, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

États détaillant la fabrication des monnaies au 30 pluviôse, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 560-561;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32778_t1_0560_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

exterminateur sur les villes de la République, pour les soustraire à l'esclavage. Nous la dé-couvrons par-tout la main de cet exécrationnel Ministre de l'imbécile George, déchirant la République, armant les assassins, traçant les plans de trahison, de carnage et de dévastation, répandant la corruption à grands flots, donnant l'impulsion aux ennemis de l'intérieur, ralliant ceux de l'extérieur, leur soufflant sans cesse sa rage contre l'égalité, marquant enfin en caractères sanglans tous les maux qui nous affligent. Voilà le chef des conspirations, voilà l'ennemi le plus cruel et le plus dangereux.

Législateurs! C'est là qu'il faut diriger nos coups. Nous sommes prêts, nos bras ne demandent qu'à frapper. Entrouvre-toi, Montagne sacrée, lance sur ce pays d'esclaves un volcan de flammes dévorantes. Que ses ports, que ses manufactures en deviennent la proie! que son territoire ravagé, que la ruine de son commerce le livre à la plus affreuse misère, apanage des esclaves! Marchons vers l'Angleterre; qu'aux cris de liberté, poussés par nos phalanges, l'Anglais s'anime enfin d'horreur contre ses tyrans, ou qu'il soit exterminé! Que l'Angleterre soit libre, ou qu'elle soit détruite!

Législateurs, pour réussir dans ce grand projet, vous seuls devez tenir les rênes du Gouvernement. Il ne faut plus à la tête de nos bataillons, dans nos Etats-majors, des hommes sans expérience, des jeunes gens qui n'ont que le talent du verbiage; il faut les remplacer par des soldats blanchis dans les combats; les grades importants doivent être le prix du service et du courage. Que le spectacle scandaleux de jeunes gens sans expérience, commandant à des hommes couverts de blessures, éprouvés par la fatigue des combats, disparoisse enfin de nos armées! Cet abus révoltoit dans l'ancien régime; pourquoi se reproduit-il encore dans le nouveau? Pourquoi? Parce que la nomination aux grades militaires a été confiée à un seul homme qui, dans l'impossibilité de se répandre dans les armées, de suivre le soldat dans les actions, de le connoître à ses exploits, est obligé de s'en reposer sur des adjoints jeunes aussi, presque sans expérience, que la voix du peuple n'a pas désignés, élevés de l'obscurité dans les places éminentes, et qui ne peuvent produire pour garans de leur probité, de leurs principes et de leurs talens, de long services rendus à la Patrie dans des places inférieures, qui ne sont recommandables que par quelques déclamations. Vous seuls, législateurs, avez été élus par le peuple français; vous seuls avez prouvé à l'univers entier que vous étiez dignes de sa confiance; vous avez prouvé que vous n'aimiez que votre pays, que vous connoissiez les principes par lesquels on fonde les Républiques, que vous connoissiez les hommes; vous seuls devez donc nommer aux grades militaires supérieurs. Que le comité de salut public fasse donc les promotions sur la désignation des représentans du peuple, justes appréciateurs du mérite du soldat dont ils partagent les travaux, et non sur la désignation ministérielle.

Pour réussir à ce grand projet, vous devez être tout entiers à la chose publique; vous devez n'avoir qu'une même âme, vous pressez les uns autour des autres. Si quelques intrigans ont l'audace de vous inquiéter par de vagues dénunciations, par de méprisables chicanes, sur des

fautes légères, inséparables de l'humanité, frappez-les sans pitié; qu'ils tombent, que leur exemple effraie tous ceux qui, comme eux, auroient la stupide ambition de devenir les régulateurs de l'opinion publique, et de vous maîtriser. Vous avez tout bravé pour la Patrie: revêtus d'un grand pouvoir qui vous environnoit de tous les moyens de séduction, vous êtes restés purs, inaccessibles à l'or des Tyrans, au plaisir de la domination. Les intrigans qui vous assiègent, qu'ont-ils à nous produire? De vaines déclamations. Ce ne sont pas là des titres à la confiance du peuple. Vous seuls en êtes investis. C'est dans vos mains qu'il a déposé sa foudre; c'est vous qu'il a rendus les arbitres de ses destinées. Soufflez sur ces pigmées qui se croient des géans dans leur orgueil, qui voudroient rivaliser avec vous, vous entraver dans votre marche, et ils rentreront dans le néant.

C. A. YSABEAU (*présid.*), REYNAUD (*v.-présid.*),
GIRARD, FONTANES, DUFRESNE, MARGARON
(*secrétaires*).

35

Le citoyen Dominique Roget, officier au 26^e régiment de cavalerie, a fait toutes les guerres depuis 1758 et depuis la révolution; il a été forcé de revenir chez lui, le 20 nivôse, par des douleurs rhumatismales qui ne lui permettent plus de continuer ses services; il désire, au lieu de retraite, que la Convention lui accorde une place qui puisse la faire subsister avec son épouse. Les pertes qu'il a faites le contraignent de demander le paiement de deux chevaux qu'il a laissés à son corps, et des indemnités relativement à ce que ses effets ont été pillés.

La Convention décrète le renvoi de la pétition au ministre de la guerre (1).

36

Le ministre des contributions publiques envoie trois états relatifs à la fabrication des monnoies.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (2).

Le ministre des contributions publiques fait passer trois états relatifs à la fabrication des monnoies.

Le premier présente la fabrication des espèces de cuivre et de métal de cloches, depuis le 1^{er} janvier 1793 (style esclave) jusqu'au 30 pluviôse dernier; elle s'élève à 4,933,573 liv.

Le second comprend les envois de cuivre et de cloches, faits par les départemens aux maisons ds monnoies et ateliers monétaires, jusqu'audit jour 30 pluviôse dernier; ils se montent, savoir; en cuivre et bronze, à 578,429 liv. et en cloches, à 5,431,044 liv. 15 s.

Le troisième fait connoître la fabrication des cinq décimes; depuis le 1^{er} pluviôse jusqu'au

(1) P.V., XXXII, 324. *J. Sablier*, n° 1169.

(2) P.V., XXXII, 325.

30 dudit; elle a produit 944 pièces faisant 471 liv. (1).

37

L'agent national du district de Bourges adresse à la Convention l'état des ventes faites des biens des émigrés. Il l'assure que ces ventes n'éprouveront aucun retard; il demande que la Convention demeure à son poste, et la félicite sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (2).

38

L'administration provisoire des domaines nationaux fait passer à la Convention le résultat de toutes les ventes des biens des émigrés qui lui sont parvenues dans la décade de pluviôse.

Elles s'élèvent pour 155 districts, à 23 millions 836,997 l. 8 s. 6 d., sur une estimation d'onze millions 84,143 l. la totalité des adjudications prononcées jusqu'à ce jour dans 384 districts, s'élève à 127 millions 883,143 l. 2 s. 8 d.: elle excède de 64 millions 225,244 l. 16 s. l'estimation.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (3).

L'administrateur des domaines nationaux écrit la lettre suivante :

« Les ventes dont les notes me sont parvenues dans le cours de la 3^e décade de pluviôse s'élèvent, pour 155 districts, à 23 886 997 l. 9 s. 8 d., sur une estimation de 11 084 143 l. 14 s. 11 d., et présentent un excédent de 12 802 853 livres, 11 sols 9 deniers. Sur cette estimation, la totalité des adjudications prononcées jusqu'à ce jour par 344 districts situés dans l'étendue de 83 départements, s'élève à 127 853 143 l. 2 s. 8 d., et elle excède de 64 225 244 liv. 16 s. 9 d., le montant des estimations.

Tels sont les résultats que présente l'état ci-joint et ceux précédemment remis sous les yeux de la Convention nationale; leur rapprochement est d'autant plus satisfaisant qu'on y voit, à chaque décade, l'activité des ventes s'accroître et leur produit présenter toujours de nouveaux avantages; car des produits qui n'ont jamais cessé de doubler l'estimation, surpassent maintenant cette proportion. On remarquera surtout que du nombre des départements en activité, sont ceux de la Mayenne, de la Loire-Inférieure et de la Vendée; que le département de l'Isère a déjà vendu pour environ 15 millions de ccs dits biens qui ont produit environ dix millions sur une estimation de trois millions.

Le résultat des détails que contiennent les lettres des districts, présente le même intérêt que celui de leurs opérations. Partout l'ardeur des

acquéreurs est égale à l'activité des corps administratifs; partout l'enthousiasme républicain anime les enchères, et toutes se font aux cris de Vive la République, Vive la Montagne » (1).

39

Hector Barère, agent du conseil-exécutif, annonce à la Convention la prise de deux vaisseaux anglais, faite le 25 nivôse par le citoyen Jancen, enseigne non-entretenu, à la vue de Dune-Libre, avec un simple bateau, armé de 4 pierriers et de 20 hommes. Cet acte d'intrépidité doit trouver place dans le recueil des belles actions, et le brave Jancen et son équipage méritent d'être récompensés.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique et au ministre de la guerre (2).

[Dune-Libre, 18 plu. II. A la Conv.] (3)

« Le 25 nivôse, deux bâtimens anglais parurent à la vue de Dune-Libre : le brave Jancen, enseigne non-entretenu, fut envoyé pour les reconnaître avec un petit bateau, armé seulement de quatre pierriers et vingt hommes. Arrivé sur un des bâtimens, il s'aperçoit que c'est un vaisseau à trois mâts, armé de huit canons de 6, six pierriers et un fort équipage : sans consulter le danger, il veut monter à l'abordage mais il tombe à la mer; un de ses compagnons l'en retire, il recommence sa manœuvre, et surmontant toute difficulté, il s'empare du vaisseau.

« Jancen n'est point satisfait de cette prise : il court sur le second bâtiment, l'atteint, monte à l'abordage et le ramène dans le port aux cris de Vive la République! ».

(Applaudissements.)

Hector BARÈRE.

Mention honorable, renvoi au comité d'instruction publique, pour comprendre ce trait dans le recueil des actions héroïques et civiques, et au ministre de la marine, pour donner de l'avancement au brave Jancen.

40

Le ministre de la guerre envoie un billet de cinquante sols donné par le citoyen Le Terrier, grenadier; il le destine aux orphelins des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) *Rép.*, n° 71; *Audit. nat.*, n° 524; *Bⁱⁿ*, 10 vent. (suppl^t); *Débats*, n° 527, p. 130; *C. Eg.*, n° 561; *M.U.*, XXXVII, 203; *C. univ.*, 14 vent.; *J. Paris*, n° 426; *Mon.*, XIX, 593; *J. Mont.*, n° 108.

(2) *P.V.*, XXXII, 325.

(1) *Rép.*, n° 71; *Audit. nat.*, n° 524.
(2) *P.V.*, XXXII, 325. *Bⁱⁿ*, 10 vent. et 13 vent. (suppl^t); *C. univ.*, 11 vent.; *M.U.*, XXXVII, 168; *J. Sablier*, n° 1169.

(3) *P.V.*, XXXII, 325.

(3) *Débats*, n° 527, p. 131; *Bⁱⁿ*, 10 vent.; *Audit. nat.*, n° 524; *Mon.*, XIX, 587; *M.U.*, XXXVII, 171; *Batave*, n° 380; *Rép.*, n° 71; *J. Paris*, n° 425; *C. Eg.*, n° 560; *Ann. patr.*, n° 424; *J. Mont.*, n° 108; *J. Sablier*, n° 1169.

(4) *P.V.*, XXXII, 325 et 351. *Bⁱⁿ*, 18 vent. (1^{er} suppl^t).